



Bibliothèque nationale du Canada



Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/52-1997

ISBN 0-660-60338-1



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport de rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1997**

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Table des Matières

PARTIE I : LE MESSAGE	3
PARTIE II : APERÇU DU MINISTÈRE	5
Mandat, rôles et responsabilités	5
Objectifs stratégiques	5
Priorités stratégiques, 1996 - 1999	6
Secteur d'activités et de services, organisation et plans de ressources	7
PARTIE III : RÉALISATIONS DU MINISTÈRE	10
A. Attentes en matière de rendement	10
Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité	10
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activité	11
Dépenses du ministère prévues et réelles par secteur d'activité	12
B. Réalisations en matière de rendement	13
Rendement du ministère	13
Rendement du secteur d'activité	15
C. Principaux examens	21
PARTIE IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	22
A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels	22
B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	22
C. Tableaux financiers récapitulatifs	23
Sommaire des crédits approuvés	23
Paiements de transfert par secteur d'activité	23
Recettes à valoir sur le Trésor (RVT)	24
Recettes à valoir sur le crédit	24
Lois appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada	25
Références	25

Partie I : Le message

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine

La Bibliothèque nationale du Canada est un élément clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Le principal objectif de la Bibliothèque nationale consiste à édifier une ressource nationale viable pour l'étude et de l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et à faciliter à tous les Canadiens l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été constitué en juin 1993 pour regrouper les politiques et les programmes nationaux qui assurent la souveraineté culturelle du Canada et qui font la promotion de l'identité canadienne.

Tous les Canadiens bénéficient, directement ou indirectement, des efforts du portefeuille du Patrimoine canadien. Le Ministère ainsi que divers organismes et sociétés d'État qui lui sont associés contribuent à la croissance et au développement de la vie culturelle canadienne, à la promotion d'une société plus juste et plus équitable, ainsi qu'à maintenir le caractère multiculturel et la dualité linguistique de la nation, et à sauvegarder les parcs nationaux, les lieux historiques et le patrimoine du Canada.

Au moyen d'une large gamme d'activités et de responsabilités, le portefeuille du Patrimoine canadien contribue de façon significative à la croissance économique et à la prospérité du Canada de même qu'au renforcement des valeurs qui nous définissent en tant que société unique. De fait, pour une troisième année consécutive, le Programme des Nations Unies pour le développement a placé le Canada au sommet de la liste des pays où il fait bon vivre.

À titre de ministre responsable de cet important portefeuille, mon travail consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il faut notamment stimuler la fierté des Canadiens à l'égard du Canada; encourager leur participation et leur contribution à notre société; appuyer les moyens d'expression canadiens et l'accès à nos espaces communs; et protéger notre patrimoine. Je suis très fière et honorée qu'on m'ait confié une mission aussi importante pour la vitalité du Canada, pour le moment présent et pour l'avenir. Je crois que le présent rapport vous aidera à mieux connaître la Bibliothèque nationale du Canada et la contribution du portefeuille à ces objets.

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

Éléments du portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend les composantes suivantes:

- le **ministère du Patrimoine canadien**, chargé de la politique de radiodiffusion, des industries culturelles, de la politique des arts, du patrimoine, de l'identité canadienne, du multiculturalisme, des langues officielles, du sport, des parcs et lieux historiques nationaux, de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- **six organismes ministériels**: Le bureau d'information du Canada; les Archives nationales du Canada; la Commission des champs de bataille nationaux; l'office national du film; la Bibliothèque nationale du Canada; et Condition féminine Canada.
- **un organisme indépendant de réglementation**: Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- **dix sociétés d'État**: le Conseil des Arts du Canada; la Société Radio-Canada; la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada); le Musée canadien des civilisations; le Musée canadien de la nature; la Fondation canadienne des relations raciales; le Musée des beaux-arts du Canada; le Centre national des Arts; la Commission de la Capitale nationale; et le Musée national des sciences et de la technologie.
- En outre, la Commission de la fonction publique relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

Partie II : Aperçu du ministère

La Bibliothèque nationale se consacre à édifier une ressource nationale de niveau mondial qui permette aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales de l'information.

Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale du Canada a été créée par le Parlement en 1953. L'administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre du Patrimoine canadien et en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, détient l'autorité:

- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents de bibliothèque désuets d'autres ministères fédéraux;
- de prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres institutions.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* concernant le dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale, des exemplaires de nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

Objectifs stratégiques

- * Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien et de l'évolution du Canada en tant que nation.

- * Adopter le rôle de chef de file en ce qui concerne la coordination des services de bibliothèque et d'information au sein du gouvernement fédéral.
- * Défendre le droit d'accès équitable à l'information.
- * Adopter le rôle de chef de file du réseautage des bibliothèques afin de répondre aux besoins des Canadiens relativement à l'information.

Priorités stratégiques, 1996 - 1999

Afin d'atteindre ses objectifs de programmes, la Bibliothèque nationale concentre ses énergies, pendant cette période de planification, sur l'accroissement de la productivité interne et sur un travail plus efficace avec des partenaires à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du gouvernement fédéral, en vue d'atteindre des buts communs. Les stratégies adoptées par la Bibliothèque nationale afin de réaliser ces objectifs consistent à:

- *utilisation efficace et novatrice des technologies* -- afin de réaliser des gains de productivité, et de servir également de base pour constituer de nouveaux partenariats qui permettront à la Bibliothèque d'atteindre ses objectifs de façon plus rentable et de dispenser de nouveaux services;
- *amélioration continue des processus* -- pour augmenter l'efficacité des opérations internes, qui mène à une prestation de service plus rapide et de meilleure qualité;
- *partenariats et alliances stratégiques* -- pour assurer l'efficacité des services de bibliothèque et d'information au sein du gouvernement fédéral et assurer aussi une représentation efficace des intérêts du public canadien, lorsque des décisions sont prises touchant les droits d'auteur, l'accès équitable aux ressources électroniques d'information, le contenu canadien à l'autoroute de l'information et l'accès pour les personnes handicapées;
- *modifications dans les niveaux de service* -- afin de centrer les services bibliographiques, et les services d'aide à la recherche, plus clairement sur des zones de force définies dans les collections de la Bibliothèque nationale, et sur le savoir-faire de son personnel;
- *accroissement du recouvrement des coûts* -- pour mise en oeuvre de frais d'utilisation révisés, basés sur des analyse des coûts-revenus revues, pour les services auxquels des frais s'appliquent actuellement et pour faire un examen des possibilités de recouvrement des coûts qu'occasionne la prestation des services par le biais de l'Internet.

Secteur d'activités et de services, organisation et plans de ressources

Secteur d'activités

Acquisitions et services bibliographiques

- développer les collections de documents publiés de la Bibliothèque
- créer des notices servant à identifier et à décrire les publications canadiennes
- coordonner le Programme de catalogage avant publication (CIP) avec les maisons d'édition canadiennes
- dresser la bibliographie nationale des documents canadiens
- distribuer des notices catalographiques lisibles par machine, aux bibliothèques canadiennes et aux bibliothèques nationales dans d'autres pays
- créer une base de données nationale à la fin de la mise en commun des ressources bibliographiques, où sont répertoriés les fonds des bibliothèques canadiennes participantes.

Services de recherche et d'information

- gérer les collections de la Bibliothèque, les sauvegarder et d'y donner accès
- fournir des services complets de recherche et de référence en études canadiennes aux chercheurs et à d'autres bibliothèques canadiennes
- fournir de l'information pour la localisation de documents conservés dans d'autres bibliothèques canadiennes, et prêter des documents des collections de la Bibliothèque nationale à d'autres bibliothèques au Canada
- offrir des programmes publics et événements culturels, afin de promouvoir les collections et services de la Bibliothèque
- redistribuer les imprimés excédentaires aux bibliothèques canadiennes.

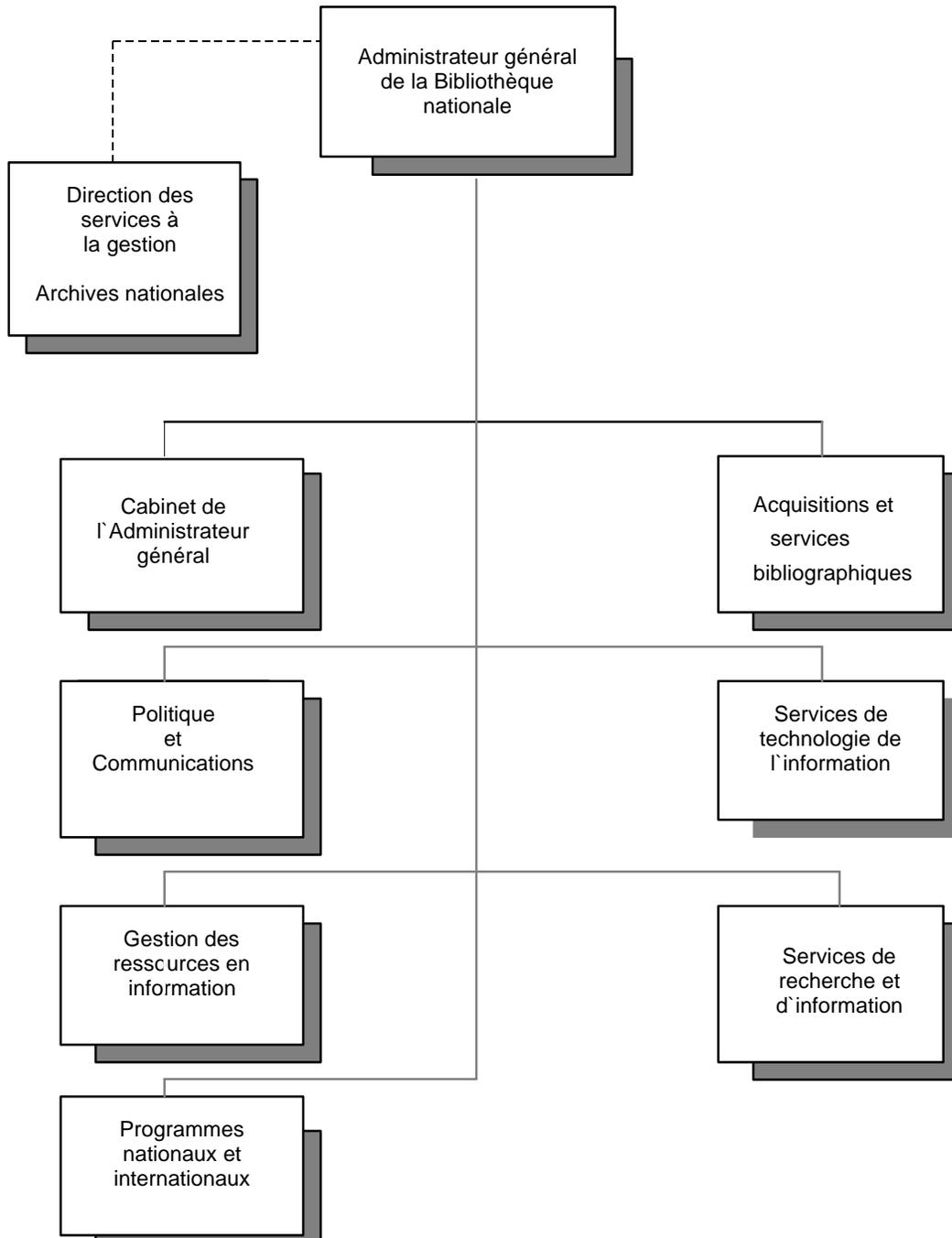
Services de technologie de l'information

- élaborer et exploiter les systèmes informatiques qu'ils fournissent à la Bibliothèque nationale et aux milieux bibliothéconomiques et de l'information canadiens et internationaux
- coordonner des recherches aux niveaux national et international sur des normes reliés aux applications des technologies de l'information pour les bibliothèques, et élaborer des politiques connexes.

Politique, planification et liaison

- déterminer quel rôle la Bibliothèque doit jouer dans les activités nationales et internationales liées à ses principales activités de programme
- offrir des services de consultation et de soutien aux bibliothèques du gouvernement fédéral
- coordonner l'élaboration des politiques et des stratégies concernant les ressources d'information de la Bibliothèque, y compris les collections, les bases de données, la conservation et les fonds de renseignements gouvernementaux
- s'occuper de la politique de la Bibliothèque et des activités de planification et de communications, y compris:
 - la planification stratégique et les communications
 - le marketing et la promotion des programmes et des services de la Bibliothèque nationale ainsi que de la promotion de celle-ci comme institution culturelle nationale.

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



Partie III : Réalisations du ministère

A. Attentes en matière de rendement

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Programme: Bibliothèque nationale du Canada

Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, 1996-1997, par organisation et secteur d'activité (millions de dollars)

Organisme	Secteur d'activités				TOTAUX
	Acquisitions et services bibliographiques	Services de recherche et d'information	Services de technologie de l'information	Politique, planification et liaison	
Cabinet de l'Administrateur générale				2.2	2.2
				1.6	1.6
Politique et communication				2.2	2.2
				1.6	1.6
Gestion des ressources en information				0.5	0.5
				0.5	0.5
Programmes nationaux et internationaux				0.6	0.6
				0.5	0.5
Acquisitions et services bibliographiques	11.7				11.7
	12.8				12.8
Services de recherche et d'information		6.5			6.5
		7.2			7.2
Services de technologie de l'information			7.8		7.8
			8.4		8.4
TOTAUX	11.7	6.5	7.8	5.5	31.5
	12.8	7.2	8.4	4.2	32.6
% du TOTAL	39.2	22.0	25.8	13.0	100.0

Nota : 1. Les parties ombrées indiquent les dépenses ou les recettes réelles en 1996-1997.

2. Puisque les chiffres ont été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux montants indiqués.

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activité

(millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Frais de fonctionnement ¹	Dépenses en capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Acquisitions et services bibliographiques	204.0	11.6		0.1	11.7		11.7		11.7
	196.6	12.7		0.1	12.8		12.8		12.8
Services de recherche et d'information	134.0	6.5			6.5		6.5		6.5
	138.1	7.2			7.2		7.2		7.2
Services de technologie de l'information	69.0	7.8			7.8		7.8		7.8
	67.5	8.4			8.4		8.4		8.4
Politique, planification et liaison	58.0	5.5			5.5		5.5		5.5
	47.2	4.2			4.2		4.2		4.2
Totaux	465.0	31.4	0.0	0.1	31.5		31.5		31.5
	449.4	32.5	0.0	0.1	32.6		32.6		32.6
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									1.7
									1.1
Coût des services fournis par d'autres ministères									10.0
									10.0
COÛT NET DU PROGRAMME									39.8
									41.5

Nota : 1. Les chiffres ombrés indiquent les dépenses recettes réelles en 1996-1997.

2. Puisque les chiffres ont été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux montants indiqués.

¹ Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités des ministres.

Dépenses du ministère prévues et réelles par secteur d'activité

(millions de dollars)

Secteur d'activités	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Total prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Acquisitions et services bibliographiques	13.9	14.6	13.8	11.7	12.8
Services de recherche et d'information	9.8	8.0	8.1	6.5	7.2
Services de technologie de l'information	17.2	9.5	9.6	7.8	8.4
Politique, planification et liaison	6.2	5.2	5.3	5.5	4.2
Total	47.1	37.3	36.9	31.5	32.6

B. Réalisations en matière de rendement

Rendement du ministère

Durant l'année 1996-1997, la Bibliothèque nationale a mis en oeuvre des réductions importantes en matière de salaires et de ressources opérationnelles, comme l'avaient précisé les budgets du gouvernement du Canada de 1993, 1994 et 1995, y compris le processus d'examen des programmes. La Bibliothèque a été en mesure de maintenir la prestation de services aux clients et son niveau de rendement.

Les conséquences des réductions budgétaires se font sentir principalement dans le budget des collections et les activités de conservation de la Bibliothèque nationale. Bon nombre d'autres services ont aussi été grandement touchés, y compris la programmation publique et les services consultatifs à l'intention des bibliothèques canadiennes.

En 1996-1997, la Bibliothèque nationale a défini, dans le cadre de l'initiative des normes de service, des cibles de prestation pour ses services essentiels. Ces cibles incluent entre autres :

- la disponibilité du système d'Accès AMICUS, le service de base de données en direct de la Bibliothèque nationale;
- la rapidité d'exécution du processus d'ajouter les notices des publications nouvellement publiés à *Canadiana*, la bibliographie nationale
- les délais d'exécution des réponses aux demandes de référence
- les délais d'exécution de la récupération de documents aux utilisateurs aux fins de consultation sur place des collections, et de réponses aux demandes de prêt entre bibliothèques et de localisation.

Ces cibles de prestation sont énoncées dans la *Déclaration sur la qualité du service*, que les clients de la Bibliothèque nationale peuvent se procurer sur copie papier et sous forme électronique.

Pendant le développement des normes de service, la Bibliothèque nationale a consulté ses clients externes de deux façons : soit à l'aide d'une liste de discussion électronique à laquelle participent plus de 50 utilisateurs principaux des services de la Bibliothèque nationale; de l'évaluation de l'ébauche de l'Engagement de la Bibliothèque nationale quant à ses normes par des clients sur les lieux choisis au hasard et de son formulaire de commentaires et de plaintes.

Bibliothèque nationale du Canada	
<i>Secteur d'activité</i>	<i>Résumé du rendement</i>
Acquisitions et services bibliographiques	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont évalué et ajusté les priorités de catalogage et les exigences relatives aux données bibliographiques en vue de répondre aux principaux besoins des clients. • Ils ont lancé une évaluation du processus d'amélioration pour accélérer l'enregistrement des publications en série.
Services de recherche et d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont mis en oeuvre la diffusion électronique de publications et la numérisation d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche pour favoriser l'accès à l'information des clients. • Ils ont mis en application des améliorations aux processus opérationnels afin de rationaliser les ressources, d'améliorer les délais de réponse pour la prestation des services et d'axer les services sur les points forts des collections et les compétences du personnel. • Ils se sont assurés le concours de nouveaux partenaires et commanditaires pour la programmation publique continue.
Services de technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont dépassé l'objectif fixé sur l'ajout de notices à la base de données AMICUS qui appuie des services à l'échelle nationale. • Ils ont effectué le transfert des systèmes des fournisseurs de services à la plate-forme interne intégrée selon l'échéancier.
Politique, planification et liaison	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont développé le Consortium des bibliothèques du gouvernement fédéral qui a été conçu pour réaliser des économies d'échelle et améliorer le service aux clients. • Ils ont consulté les bibliothèques du gouvernement fédéral partenaires sur l'élaboration d'un cadre pour assurer la responsabilité partagée au sein des ministères fédéraux en vue de permettre aux clients d'accéder aux ressources d'information canadiennes en direct.

Rendement du secteur d'activité

Acquisitions et services bibliographiques

Résultats escomptés importants

	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Prévu 1996-97	Réel 1996-97
<i>Acquisitions de documents canadiens</i> ¹				
Nouveaux titres acquis	55 604	56 123	56 000	60 257
Abonnements actuels à des publications en série	31 720	31 420	31 600	30 367
<i>Acquisitions de documents non-canadiens</i>				
Nouveaux titres acquis	2 085	3 124	500	547
Abonnements actuels à des publications en série	4 622	3 292	2 900	3 390
Notices bibliographiques créées	87 592	37 590	60 000	67 351
Notices d'autorité créées	29 158	15 601	18 000	16 723

¹ Comprend : a) les publications canadiennes et b) les documents des auteurs canadiens ou des sujets canadiens publiés à l'étranger.

<i>Priorités en 1996-1997</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Évaluer et ajuster les priorités de catalogage et les données bibliographiques en vue d'axer ces services pour répondre aux principaux besoins des clients.	Le 1 ^{er} avril 1996, on a mis en oeuvre une nouvelle politique sur les niveaux de catalogage et les priorités de catalogage qui avaient été définis en 1995-1996. La nouvelle politique permet d'effectuer le catalogage au niveau complet de publications actuelles dans les domaines mettant l'accent sur un sujet particulier (la littérature canadienne, la musique canadienne et la recherche sur l'histoire et la société canadiennes), et, à la demande des clients, d'accorder davantage d'attention à la rapidité d'exécution à titre de facteur de qualité dans le catalogage pour la bibliographie nationale. Pour répondre également aux besoins des clients, la politique permet d'accélérer le catalogage au niveau complet de titres traités, par l'entremise du Programme de catalogage avant publication que la Bibliothèque gère en partenariat avec les éditeurs canadiens, et de publications du gouvernement fédéral diffusées par le biais du Programme des services de dépôt aux bibliothèques partout au pays. La Bibliothèque nationale a également entrepris l'évaluation du processus d'amélioration pour trouver des façons d'accélérer le traitement de publications en série acquises pour la collection pour qu'elles soient disponibles aux clients plus rapidement.
Produire la première version d'un produit Canadiana sur cédérom.	La Bibliothèque nationale n'a cessé d'accuser des retards en vue de trouver un fournisseur répondant aux exigences de ce produit, de négocier un contrat et de l'adjuger. La Bibliothèque a l'intention de commercialiser ce produit d'ici avril 1998.

Services de recherche et d'information

Résultats escomptés importants

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Demandes de références ayant obtenues une réponse ¹	192 298	53 500	54 800	48 509
Articles traités par l'unité de désacidification de masse	182 300	30 450	35 000	38 866
Articles en circulation	246 337	215 207 ²	236 406	194 420
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	223 832	198 900	179 000	171 435
Articles redistribués par le CCEL	378 013	367 357	338 000	367 962

¹ Les chiffres pour 1994-1995 comprennent les réponses aux demandes d'orientation et d'autres demandes d'information non substantielles.

² Données corrigées. Originellement à 230 888.

<i>Priorités en 1996-1997</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Contribuer au contenu canadien sur l'autoroute de l'information.	<p>Le site W3 de la Bibliothèque nationale s'avère très précieux pour assurer une disponibilité plus grande que jamais de l'information sur le patrimoine canadien de l'édition. La diffusion électronique des publications de la Bibliothèque, la numérisation d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche permet d'assurer le même niveau de service aux clients éloignés de la Bibliothèque qu'à ses clients sur les lieux. Grâce à ses activités de numérisation, la Bibliothèque crée graduellement une collection électronique de documents canadiens, qui, au fil des ans, constituera une ressource importante pour les études canadiennes et complétera la collection actuelle de documents sur supports permanents de la Bibliothèque, notamment les imprimés, les bandes sonores et les bandes vidéo.</p> <p>La BNC a terminé les projets suivants relatifs à la diffusion électronique et à la numérisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Index des commissions royales fédérales;</i> • <i>Index des périodiques de musique canadiens;</i> • un guide sur les fonds de la Bibliothèque nationale de journaux canadiens sur microformes; • des améliorations au site sur Glenn Gould, et aux sites sur les <i>Femmes à l'honneur : leurs réalisations</i> et la <i>Confédération canadienne;</i> • des versions numérisées des principales expositions de la Bibliothèque, soit <i>Le Nord : paysage imaginaire</i> et <i>Nouvelle vague canadienne : Coach House Press et la prolifération des presses spécialisées au Canada anglais durant les années 60.</i>

	<p>Parmi les principaux outils de recherche et d'extraction électroniques installés sur le site Web de la Bibliothèque, mentionnons : <i>Information sur le Canada par matière</i>, une passerelle à des sites Internet renfermant de l'information sur le Canada; <i>Référence rapide pour des renseignements sur le Canada</i>, un service d'information qui fournit des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le Canada par les clients de la Bibliothèque; et le <i>Service de renseignements sur les gouvernements canadiens</i> qui donne une liste des principaux sites des gouvernements fédéral et provinciaux, des documents clés du gouvernement fédéral et de l'information sur les organisations internationales.</p>
<p>Évaluer et ajuster les services de référence et de recherche pour mettre l'accent sur les points forts définis de la Bibliothèque nationale pour répondre aux principaux besoins des clients.</p>	<p>La Bibliothèque a lancé le Service de recherche en histoire et société canadiennes (SRHSC), qui réunit les ressources et concentre les efforts sur les services de base au sein des secteurs de la Référence et des Livres rares de la Bibliothèque. Le SRHSC vise à réunir les connaissances spécialisées de la Bibliothèque en matière d'histoire et de société canadiennes, de mettre en valeur les points forts de la collection de la Bibliothèque et d'en favoriser l'accès. Ce service permettra d'améliorer les services aux clients, que ce soit des personnes ou des organismes, et d'utiliser plus efficacement les ressources de la Bibliothèque. Voici quelques domaines dans lesquels le SRHSC offre des services et des produits spécialisés : la généalogie, les études autochtones, les études de la condition féminine, l'histoire du travail, les relations entre les cultures française et anglaise, les régions du Canada, l'histoire de l'immigration et le gouvernement et la loi.</p>
<p>Poursuivre la mise en oeuvre des recommandations faites dans des évaluations précédentes de la restructuration des processus opérationnels.</p>	<p><i>Prêt entre bibliothèques</i> : La Bibliothèque a réduit ses niveaux de service qui sont passés de trois à deux, en avril 1996, pour rationaliser les services aux clients. Bien que le délai de réponse d'une recherche élémentaire demeure toujours de 48 heures, on effectue néanmoins la recherche approfondie dans un délais de dix jours ouvrables, ce qui représente une grande amélioration du délai qui était auparavant d'un mois.</p> <p><i>Services de référence et d'information</i> : On a reconfiguré les points de services au deuxième étage afin de mieux desservir les chercheurs sur les lieux de la Bibliothèque. On a ainsi procédé à des changements dans la Salle de référence pour tenir compte de l'utilisation accrue des catalogues automatisés et des cédéroms par les chercheurs et le personnel de la Bibliothèque et pour fournir des zones de travail optimales aux fins de consultation par les clients d'autres documents de référence, particulièrement les ressources généalogiques. Les points de services de la circulation et de la reprographie ont été fusionnés dans une seule zone physique, et on a établi de nouveaux processus de travail pour permettre la prestation de services aux chercheurs à un comptoir centralisé.</p>

<p>Mettre en application de nouveaux frais d'utilisateurs pour des photocopies envoyées en réponse à une demande de prêt entre bibliothèques, et distribuer des documents excédentaires provenant du Centre canadien d'échange du livre (CCEL).</p>	<p>Avant de mettre en application de nouveaux frais imputés aux utilisateurs externes pour des photocopies et des imprimés de microformes fournis en réponse à des demandes de prêt entre bibliothèques, la Bibliothèque a établi qu'on devrait effectuer des changements au déroulement du travail et aux systèmes. On a constaté que les systèmes d'information actuels sont incapables de traiter le volume et la diversité des petites factures nécessaires pour mettre en oeuvre un régime de facturation pour ces services, et que le coût de ces changements requis étaient supérieurs aux gains financiers. On a donc recommandé que la Bibliothèque ne commence pas à facturer les photocopies du PEB jusqu'à ce qu'elle dispose d'un système de facturation flexible et efficace qui pourra traiter le volume prévu de données et permettre à la Bibliothèque de facturer divers clients pour des montants aussi modestes que 5,00 \$ d'une façon rentable. On a donc reporté la mise en oeuvre de la facturation des photocopies du PEB jusqu'à ce qu'on ait résolu cette question.</p> <p>De même, on a suspendu la mise en application de frais d'utilisateurs pour les transactions du CCEL jusqu'à ce qu'on ait installé un progiciel de facturation approprié.</p>
<p>Exécuter une réduction importante des ressources en matière de programmation publique de la Bibliothèque.</p>	<p>En 1996-1997, le budget opérationnel des Programmes publics avait été réduit de moitié comparativement au budget de 1995-1996, et ses effectifs étaient passés de quatre à deux employés. Cependant, ces contraintes financières ont servi de catalyseur à la Bibliothèque pour conclure des ententes de coopération formelles et rechercher de nouveaux partenaires et commanditaires pour continuer sa programmation publique. En 1996-1997, appuyée par ses anciens et nouveaux partenariats, la Bibliothèque a tenu 107 événements (soit le même nombre qu'au cours des cinq dernières années).</p> <p>Pour composer avec les réductions, on a centralisé et rationalisé la présentation de plus petites expositions. De plus, on a mis en oeuvre un processus de planification systématique qui a permis d'obtenir les deux résultats suivants : une meilleure utilisation des ressources humaines et financières limitées et la mise en application d'une présentation uniforme de haute qualité de toutes les expositions et présentations.</p>

Services de technologie de l'information

Résultats escomptés importants

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Notices ajoutées à la base de données	426 000	1 073 000	1 500 000	1 230 000
Heures d'utilisation en direct	208 700	232 640	305 000	323 569

<i>Priorités de 1996-1997</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Ajouter au moins un demi-million de notices par année à la base de données AMICUS.	La Bibliothèque a ajouté plus de un million de notices en 1996-1997. La base de données AMICUS comprenait 11,8 millions de notices à la fin de 1996-1997, comparativement à 9 millions en 1994-1995. La Bibliothèque s'attend à un taux de croissance annuel de plus de un demi-million de notices.
Continuer le travail d'élaboration des systèmes en ce qui concerne les activités de développement d'AMICUS.	Le travail de transfert des applications de la Bibliothèque des fournisseurs de services à une installation interne d'informatique s'est effectué selon l'échéancier. On a terminé l'analyse et la conception, et le codage a commencé sur la principale application, soit le système de PEB/ILL, qui prend en charge le service national de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque. La Bibliothèque a entrepris l'évaluation de tous ses produits bibliographiques en vue de déterminer ceux qui continueront d'être produits sur la nouvelle plate-forme. Cette évaluation vise à assurer que la Bibliothèque concentre ses ressources sur les produits les plus utiles à ses clients. Certains produits ont déjà été approuvés et sont en cours de production sur AMICUS : par ex., les Canadiana pluriannuels et l'autorité Canadiana sur microfilms en sortie d'ordinateur (COM).

Politique, planification et liaison

<i>Priorité en 1996-1997</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Développer le Consortium des bibliothèques du gouvernement fédéral et mettre en application d'autres moyens administratifs efficaces pour accroître les avantages liés à l'approche du consortium.	Quatre-vingts bibliothèques membres, représentant plus de 35 ministères et organismes fédéraux ont participé au Consortium en 1996-1997. Le Consortium s'adresse à davantage de distributeurs-fournisseurs de produits et services de bibliothèque et d'information en vue de négocier des remises. L'adoption de moyens administratifs efficaces utilisera à meilleur escient l'argent des contribuables et permettra aux bibliothèques du gouvernement fédéral de consacrer davantage leurs ressources limitées pour desservir leurs clients.
Coordonner l'élaboration d'un cadre pour instaurer la responsabilité partagée au sein d'un réseau de bibliothèques du gouvernement fédéral pour assurer la prestation de services d'accès liés aux ressources d'information canadiennes en direct.	La Bibliothèque a entrepris des discussions avec Agriculture Canada et l'ICIST. La Bibliothèque s'est également adressée à plusieurs autres bibliothèques scientifiques et techniques en 1996-1997. L'achèvement de cette initiative rationalisera les ressources au sein des bibliothèques du gouvernement fédéral et permettra à leur personnel de fournir à leurs clients un accès à l'information mieux adapté à leurs besoins.
Mettre en oeuvre de nouveaux frais aux utilisateurs pour les services déjà payants.	La Bibliothèque a tenu des discussions avec des représentants du Patrimoine canadien concernant les mécanismes d'approbation des nouveaux frais. En raison d'un examen des frais d'accès via Internet au système AMICUS, on accuse un retard dans la présentation de la demande de modifications des frais. Par conséquent, on traitera certains frais existants, comme ceux du Service de livraison entre bibliothèques, comme des ententes contractuelles plutôt que des frais.

C. Principaux examens

Principaux examens
Résultats des vérifications internes
<i>Vérification sur le réaménagement des effectifs</i> : Une vérification interne de la gestion de la Bibliothèque nationale des programmes d'encouragement au départ et des dépenses associées, menée selon les directives établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor, a révélé que la Bibliothèque avait planifié et mis en oeuvre ses réductions des effectifs d'une façon efficace. Elle a donc réussi à minimiser les répercussions sur ses employés et les services aux clients. La Bibliothèque a atteint les réductions ciblées des effectifs au chapitre du nombre d'ETP, des salaires et des dépenses liées aux avantages sociaux des employés.

Partie IV : Renseignements supplémentaires

A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels

- *Budget des dépenses, partie I*
- *Budget des dépenses, partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- Rapport annuel sur l'équité en emploi dans la fonction publique
- Rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- Rapports sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Scott Valentine
Directeur - Planification et politique
Direction de politique et communications
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Salle 211 E
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

téléphone: (613) 995-4135

télécopieur: (613) 996-7491

courrier électronique: scott.valentine@nlc-bnc.ca

C. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1996-1997 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit (millions de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Réel 1996-1997
Bibliothèque nationale du Canada		
125 Dépenses du programme	28.9	29.8
(S) Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2.6	2.7
Total pour le ministère	31.5	32.6

² Puisque les chiffres ont été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux montants indiqués.

Paiements de transfert par secteur d'activité

(millions de dollars)

Secteur d'activités	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
SUBVENTIONS					
Politique, planification et liaison ¹	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Acquisitions et services bibliographiques	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Total des subventions	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
CONTRIBUTIONS					
Politique, planification et liaison	0.3	0.4	0.4	0.0	0.0
Total des contributions	0.3	0.4	0.4	0.0	0.0
Total des paiements de transfert	0.4	0.5	0.5	0.1	0.1

¹ Dépenses prévues et réelles pour toutes les années sont 11 000 \$.

Recettes à valoir sur le Trésor (RVT)

(millions de dollars)

Bibliothèque nationale du Canada	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
DOBIS / AMICUS	1.0	0.7	1.3	0.9
Divers	0.2	0.2	0.4	0.2
Total des recettes à valoir sur le Trésor	1.2	0.9	1.7	1.1

Recettes à valoir sur le crédit

(millions de dollars)

Bibliothèque nationale du Canada	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
Bibliothèque nationale du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0
Total des recettes à valoir sur le crédit	0.0	0.0	0.0	0.0

Lois appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada

L'administrateur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada

S.R.C., 1985, c. N-12

Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969

Télécopier: (613) 991-9871

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

*Bibliothèque nationale du Canada - Budget des dépenses 1996-1997 Partie III:
Plan des dépenses
Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada*